

COMMUNIQUE DE PRESSE

La réforme de la PAC : définir une vision stratégique commune au service des entreprises agricoles

Vendredi 1^{er} juin, la Commission européenne a adopté ses propositions législatives sur l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation.

Dans un contexte géopolitique et économique de plus en plus instable, Coop de France souhaite rappeler l'absolue nécessité du maintien d'une politique agricole réellement commune, permettant aux entreprises agricoles d'affronter les crises économiques, sanitaires et climatiques avec des outils efficaces.

Dans ce cadre, « *Les plans stratégiques PAC* », pivots centraux de la politique agricole de demain, définiront, par État membre, les réponses aux différents enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Pour Coop de France, cette approche stratégique est pertinente. Elle ne doit cependant pas ouvrir la voie à une renationalisation « rampante » de la politique agricole, au risque de voir s'accroître les distorsions de concurrence sur le marché unique. Il est donc indispensable que les mesures soient cohérentes à l'échelle européenne et que le budget consacré en la matière soit à la hauteur des ambitions affichées.

Ainsi, pour faire face aux nouveaux défis économiques, sanitaires et climatiques, un véritable dispositif de gestion des risques en agriculture, composé d'outils complémentaires (épargne individuelle, outils de stabilisation de revenus, fonds mutuels, assurances...), doit être développé et renforcé. Les dispositions du Règlement « *Omnibus* » entré en vigueur en janvier dernier sont un premier pas dans la bonne direction et nous appelons à leur mise en œuvre. L'obligation pour chaque État Membre de prévoir des dispositifs de gestion des risques dans leur plan stratégique est à ce titre un bon début, mais dont la portée reste à préciser.

Enfin, les propositions de la Commission s'inscrivent dans la dynamique européenne en matière d'environnement et de lutte contre le changement climatique. Partageant ces objectifs de durabilité, les coopératives agricoles sont engagées dans les transitions écologiques, énergétiques et sociétales. Elles sont prêtes à aller plus loin. Pour cela, elles attendent de l'Union Européenne qu'elle garantisse une agriculture européenne compétitive sur les marchés mondiaux, ainsi qu'une mise en œuvre homogène et équitable des règles, tant sur le marché unique que vis-à-vis des importations des pays tiers.

Contact presse :

CICOMMUNICATION

Victoria BOUTELOUP / Camille BRUNET / Cécile GAYRARD

Tél. 01 47 23 90 48

cicom@cicommunication.com

Coop de France en bref :

Président : Michel Prugue

Délégué Général : Pascal Viné

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 2 500 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 12 260 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 93 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.